



Avec pour visée la bonne tenue de la réélection des représentants du commandement traditionnel dans la circonscription de la Menoua, le conseil électoral d'Élections Cameroun a tenu sa deuxième session de Plein droit ce lundi 22 mars 2021. Il s'agira donc de compléter l'effectif du conseil régional de la région de l'Ouest Cameroun.

Après le début officiel de la campagne pour le scrutin du 04 avril dans la Menoua, le conseil électoral d'Élections Cameroun, a consacré sa deuxième session de Plein droit aux ultimes réglages d'avant scrutin. Pour ce faire, un plan d'action a été dûment élaboré, mettant en scène différents acteurs. *« Un suivi conduit par Madame la vice-présidente et les honorables membres du conseil électoral effectuera plusieurs descente sur le terrain, aux fins d'assurer une dernière vérification de l'organisation du scrutin et d'en suivre le déroulement jusqu'à la proclamation des résultats »*, a souligné le président du conseil électoral d'ELECAM, Enow Abrams Egbe.

En rappel, le décret du 04 janvier 2021, du président de la République du Cameroun Paul Biya, invitait déjà les chefs du département de la Menoua, à procéder au choix de leur représentants. Il convient aussi de noter que ceux-ci étaient les seuls à ne pas procéder au choix de leurs représentants au scrutin du 06 décembre 2020. La cause étant la disqualification de l'unique liste par la cour suprême au motif qu'elle ne respectait pas la composante sociologique de la circonscription, selon les articles 246 de la loi du 19 avril 2012, portant code électoral. D'où la reprise de cette élection devant compléter les effectifs du conseil régional de

l'ouest.

L'élection en pleine préparation aura lieu le 04avril 2021, dans le strict respect des mesures barrières anti-covid, et en toute transparence selon les dispositions sécuritaires prises par le conseil électoral d'Election Cameroun.

Emilie AMA
